

Avez-vous fait vos calculs ?

Contrairement au mythe, les contingents ont des conséquences non négligeables en termes de coûts. L'initiative de l'UDC sur l'immigration n'y fait pas exception : elle entraînerait elle aussi une hausse des coûts. Cette initiative demande l'instauration de contingents également pour les frontaliers. De plus, le texte de l'initiative introduit une préférence nationale pour l'embauche de travailleurs. C'est nouveau. Nous avons connu la priorité nationale par le passé. Pour obtenir un permis de travail, une entreprise devait attester qu'elle n'avait pas trouvé de collaborateur adéquat à l'échelle nationale, suisse ou étranger.

Personne ne conteste qu'un système de contingents aussi rigide engendre davantage de bureaucratie. Mais qu'en est-il des coûts directs ? Malheureusement, on ne dispose pas d'informations détaillées sur les coûts. Tentons une estimation : sur la base des chiffres de 2012, il faudrait faire 190 000 demandes supplémentaires, dont 73 000 pour des autorisations de séjour de courte durée et 61 000 pour des frontaliers. Pour ce faire, la Confédération et les cantons devraient créer 300 postes : entre les salaires, les prestations sociales et les infrastructures, la facture atteindrait 37 millions de francs environ.

Les coûts occasionnés du côté du secteur privé seraient bien supérieurs. Si une entreprise doit commencer par chercher un travailleur suisse pour ensuite effectuer la procédure d'autorisation, cela représente des charges importantes. Sans compter que la charge de travail supplémentaire pour les ressources humaines, le traitement des documents et les coûts des annonces se chiffrent à 2000 francs au moins par demande. Un mois d'attente supplémentaire pour 190 000 autorisations, cela représente autant d'heures de travail et de mandats perdus. Sachant que le salaire moyen avoisine 6000 francs, le manque à gagner pour l'économie dans son ensemble dépasserait 1,2 milliard de francs. Le total des coûts peut donc être estimé à plus de 1,46 milliard de francs. Et ce année après année.

Il va de soi qu'il ne s'agit que d'une estimation grossière. Ce chiffre peut vous paraître trop élevé ou trop bas. Quel est le résultat de vos calculs ? Vous pouvez nous le faire savoir à l'adresse kmu@economiesuisse.ch.